L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 JUIN 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 22 JUIN 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$6 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par E. Curtis, au Warehouse Dryades, à la tête de la rue Union, le stock entier du Cedman Ford Building and Specialties Company.

LE

PAPE ET LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE.

Nous assistons—écrit M. Ph. de Grandlieu, dans le *Figaro*, à l'un des événements les plus considérables de notre histoire en ce siècle, pourtant si rempli de secousses étonnantes et d'événements extraordinaires: c'est l'intervention réfléchie, décidée et persistante du Pape dans nos affaires intérieures, au nom de la foi et des intérêts sacrés dont il est le gardien suprême.

Cette intervention a surpris et désorienté beaucoup d'esprits. Elle a momentanément jeté un trouble profond parmi les monarchistes, trop habitués à considérer comme unis et solidaires les intérêts de l'autel et ceux du trône, et un peu enfiévrés de recevoir de Rome le conseil, on peut dire l'injonction, de séparer dorénavant ces intérêts les uns des autres, en dégageant les premiers des compromissions et des hasards que fait trop souvent courir aux seconds la politique.

C'est la première fois que le Saint-Siège adopte une pareille attitude avec cette netteté et cette résolution. Au milieu des agitations contemporaines de l'Europe, on avait bien pu voir le Pape exprimer aux catholiques de certains pays "un désir" relatif à certaines questions spéciales, ou leur donner "le conseil" de voter telle ou telle loi partisane dans l'espoir d'un bien supérieur. Mais on ne l'avait pas vu encore intervenir d'une manière aussi fondamentale dans l'organisation d'un grand pays en prescrivant à tous les fidèles, comme un devoir de conscience, d'adhérer loyalement et sans arrière-pensée au principe du gouvernement établi.

Ce que la Papauté vient de faire avec un éclat et une énergie dont le monde a été frappé, elle ne l'avait fait pour aucun des gouvernements qui, dans le passé, auraient pu, ce semble, justifier le mieux un acte aussi exceptionnel. Elle ne l'a fait ni en faveur du premier Empire, dont Pie VII était pourtant venu sacrer à Notre Dame le chef glorieux; ni pour la Restauration, dont les idées et les tendances eussent pu de nature à le motiver; ni pour le second Empire, bien que Pie IX eût accepté d'être le parrain du fils de Napoléon III.

L'innovation est donc énorme, et plus elle a de caractère, plus il est manifeste, étant données les traditionnelles lenteurs et les habitudes de mûre délibération du Saint-Siège, qu'elle n'a pas été décidée à la légère. Tout a été, en effet, pesé, examiné de la façon la plus approfondie: le cardinal-secrétaire d'Etat disait récemment à un éminent visiteur: "Le Pape a réfléchi deux ans au pied de son crucifix avant de prendre une résolution; *elle est irrévocable.*"

Cette résolution, je ne la discute ni ne la juge: je la constate simplement, dans les conditions expressives où elle s'est produite; et il paraît impossible d'en méconnaître l'immense portée.

On avait eu un moment, parmi certains catholiques, et surtout parmi les monarchistes, l'illusion de croire que le Pape se contenterait d'une adhésion vague et platonique à ses prescriptions et à ses enseignements. Mais on a été bien vite détrompé. Avec une fermeté et une persévérance inébranlables, il n'a perdu aucune occasion de renouveler, de préciser ses instructions, prenant le soin de les développer, de les expliquer aux évêques et aux cardinaux, comme aux simples fidèles, les imposant au dernier congrès des catholiques de France par la courte, mais significative dépêche du cardinal Rampolla—*imperatoris brevitas*—et enfin les consacrant de nouveau par l'approbation envoyée à l'éminent avocat de Chambéry, ancien chef du parti monarchique en Savoie, qui venait d'exhorter, au congrès de Grenoble, la jeunesse catholique à se conformer franchement aux instructions du Saint-Siège.

"Il faut, avait dit M. Descostes à ces jeunes gens, non seulement que vous ne combattiez pas les institutions actuelles, mais que vous les considériez comme acquises, comme aussi indiscutables que la monarchie constitutionnelle en Angleterre et le pacte fédéral en Suisse et aux Etats-Unis."—Et le Pape vient de le faire complimenter officiellement par le cardinal-secrétaire d'Etat "des sentiments de piété filiale et d'*obéissance pratique*" dont son discours a été l'expression.

Il n'y a plus la moindre équivoque, le moindre malendu possible sur la pensée du Pape, sur le but qu'il poursuit, sur la voie qu'il prescrit aux catholiques de suivre pour l'atteindre.—Et, encore une fois, je n'apprécie pas; je constate et j'enregistre.

Il semble—dit le *Temps* du 5 juin—que le Vatican ait à cœur de saisir toutes les occasions de rappeler aux catholiques français quelle attitude il attend d'eux désormais à l'égard des institutions républicaines. Voici, en effet, une nouvelle lettre du cardinal Rampolla, non moins caractéristique que le récent télégramme adressé à M. Chaumontel. On sait avec quelle netteté, au congrès catholique de Grenoble, M. Descostes, ancien chef du parti conservateur en Savoie, avait exhorté la jeunesse pieuse à se rallier au gouvernement légal. "Il faut—avait-il dit—non seulement que vous ne combattiez pas les institutions actuelles, mais que vous les considériez comme acquises, comme aussi indiscutables que la monarchie constitutionnelle en Angleterre et le pacte fédéral en Suisse et aux Etats-Unis". —Et le Pape vient de le faire complimenter officiellement par le cardinal-secrétaire d'Etat "des sentiments de piété filiale et d'*obéissance pratique*" dont son discours a été l'expression.

Il n'y a plus la moindre équivoque, le moindre malendu possible sur la pensée du Pape, sur le but qu'il poursuit, sur la voie qu'il prescrit aux catholiques de suivre pour l'atteindre.—Et, encore une fois, je n'apprécie pas; je constate et j'enregistre.

Il semble—dit le *Temps* du 5 juin—que le Vatican ait à cœur de saisir toutes les occasions de rappeler aux catholiques français quelle attitude il attend d'eux désormais à l'égard des institutions républicaines. Voici, en effet, une nouvelle lettre du cardinal Rampolla, non moins caractéristique que le récent télégramme adressé à M. Chaumontel. On sait avec quelle netteté, au congrès catholique de Grenoble, M. Descostes, ancien chef du parti conservateur en Savoie, avait exhorté la jeunesse pieuse à se rallier au gouvernement légal. "Il faut—avait-il dit—non seulement que vous ne combattiez pas les institutions actuelles, mais que vous les considériez comme acquises, comme aussi indiscutables que la monarchie constitutionnelle en Angleterre et le pacte fédéral en Suisse et aux Etats-Unis". —Et le Pape vient de le faire complimenter officiellement par le cardinal-secrétaire d'Etat "des sentiments de piété filiale et d'*obéissance pratique*" dont son discours a été l'expression.

Il n'y a plus la moindre équivoque, le moindre malendu possible sur la pensée du Pape, sur le but qu'il poursuit, sur la voie qu'il prescrit aux catholiques de suivre pour l'atteindre.—Et, encore une fois, je n'apprécie pas; je constate et j'enregistre.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 18 juin :

Au commencement de la guerre de Sécession, qui fut une guerre fratricide, et comme on parlait du blocus du Mississippi par la flotte fédérale, un brave et naïf citoyen de St-Jacques, mort aujourd'hui, mais qui comprenait le mot *bloquer* à sa façon, c'est-à-dire dans le sens de fermer, boucher, arrêter en clore, s'écriait avec assurance et conviction :

"*Bloquer* le Mississippi, la belle farce! Tous les Yankees du monde ne son pas f.....ichus de bloquer ce fleuve-là!"

Et il riait de bon cœur.

Et c'est aussi de bon cœur qu'on a ri de lui.

Pourtant, depuis, dans une lutte qui n'a plus rien de politique, dans une guerre entre les éléments et les hommes, ayant à cette heure pour chefs, pour capitaines, pour généraux et pour amiraux ceux qui portent le nom d'*ingénieurs*, que faisons-nous en Louisiane, où que tentons-nous de faire avec un entêtement et un orgueil dignes d'un meilleur sort?

Non seulement nous endignons et empêchons le Mississippi dans son lit, mais encore nous le *bloquons*, nous le fermons et nous le bouchons à son embouchure.

Et effet que sont les Jetées du capitaine Eads?

Et si vous les appelez un *goulot de bouteille*, avez-vous tort?

—non!, quand les levées cassent à droite, se brisent à gauche et inondent le pays, ruinant et dévastant tout, faut-il-les étonner comme d'un effet sans cause ou d'une cause produisant un effet contraire à son principe?

Puis, quand le Mississippi baisse, soit qu'il ait brisé ou non brisé ses levées, mais le plus souvent après les avoir brisées—Nita, Ames, Bonnet-Carré, Home Place, New Hope et cent autres points sont autant de preuves—est ce que l'heure des éboulements et des *éboulis* n'arrive pas, et ne faut-il pas reconnaître une œuvre plus momentanée ou temporaire que durable ou permanente?

Où sont aujourd'hui les *vieilles* levées? Et combien d'années vivent les *jeunes*?

Ce que nous disons du Mississippi, à propos des Jetées de son embouchure, ne peut on pas le dire du bayou Lafourche obstrué, presque fermé, presque bouché à son passage à la mer?

L'Histoire sainte nous dit que le Jourdain, *Jordanes*, le *Mahr el-Arden* d'aujourd'hui, rivière qui tombe dans la mer Morte, remonta une fois vers ses sources—*fugit retrorsum*. Et nous devons croire ce miracle du temps des miracles. Les Hébreux, du reste, sous Josué, passèrent le Jourdain à pied sec.

Mais si les ingénieurs d'aujourd'hui, gens qui veulent plus qu'on moins *bloquer*, fermer ou boucher le grand Jourdain des Etats-Unis, pensent renouveler le miracle antique, faire remonter le Mississippi vers sa source, ou en faire une mer intérieure, sans courant, sans mouvement, morte comme celle de la Palestine, ils se trompent.

Ou ils sont fous, ou ils sont autre chose.

(*Le Pionnier* est entré, le 18 de ce mois, dans sa trente-cinquième année. Nous lui souhaitons, de tout cœur, une longue, très longue existence, pour le plus grand bien des cultivateurs de la Louisiane, et dans l'intérêt de la langue française. (*Edit.*)

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 18 juin :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

Notre paroisse vient d'obtenir une seconde victoire contre le fleuve, cette semaine; on a établi une barrière en forme de fer à cheval, de 600 pieds de long, de 26 à 28 pieds de large et de 5 à 9 pieds de profondeur et composée d'une charpente, de mes et de terre. Il faut remercier le surintendant Pearsale, du Texas Pacific, de l'aide puissante qu'il a donnée, en fournissant une forte bande de travailleurs "convicts."

Les planteurs sont fiers d'être, deux semaines de suite, venus à bout des crevasses, reprennent confiance et comprennent que, même après un accident grave, on peut toujours prévenir une forte inondation.

Mais, à Avondale, près de Waggaman, on n'a pas encore pu se rendre maître du fleuve. Quant à Belmont, paroisse St-Jacques, et à Sarpy, paroisse St-Charles, on a été obligé de laisser le Mississippi exercer ses ravages.

Notre paroisse est spécialement intéressée dans le désastre de Belmont, car l'eau peut envahir une partie considérable de ce fertile district, toutes les habitations de la rive gauche, ainsi que les petites fermes de la rivière Neuve, absolument comme elles l'ont été, il y a deux ans, par la crevasse Nita.

Il y a, maintenant, entre Donaldsonville et la Nouvelle-Orléans, trois terribles crevasses qui submergent ce malheureux district.

Si le Bureau de levées de Pontchartrain, au lieu d'éconter et de lésiner, l'an dernier, s'était mis franchement à la besogne, rien de pareil ne serait arrivé. Il faut dire aussi que bon nombre de contribuables ont fait tout ce qu'ils ont pu, pour empêcher la loi votée par la législature. Aujourd'hui que le mal est fait, il faut s'armer de résignation et attendre que le fleuve veuille bien se retirer.

Quarante huit heures après ces désastres, le fleuve a baissé de neuf pouces, comme l'a constaté notre observateur local, M. Park: 13 juin, 30 pieds 15; 5 juin, 29 pieds 40—baisse de 0.75 ou de neuf pouces. A quoi attribuer, maintenant, cette baisse, si ce n'est aux débouchés créés par le fleuve; cela, juste au moment où l'on nous annonce qu'à Bayou Sara il y a une hausse de 1 pouce 1/4. Depuis quelques heures, il y a eu encore une baisse de 1 pouce.

Sur Pellino, au Col St-Martin, prède la crevasse Ascension, il y a une baisse de 80 acres, qui a été récemment formée par les terres alluviales. Depuis plusieurs années, on y faisait venir de la canne, du maïs; on y avait établi une levée particulière pour protéger ces terres: M. St-Martin a bravement lutté jusqu'au bout; il aurait parfaitement réussi, si le désastre survenu dans le voisinage, n'avait pas accéléré le courant. Il a suffi, alors, d'une pluie d'orage pour faire perdre le fruit de tous les travaux. Il y a maintenant 50 acres de souches et 30 de maïs submergés.

La promptitude avec laquelle sont arrivés les secours en matériel, a été véritablement prodigieuse. Les bois et les sacs fournis par le "Miles Planting Co." et son trésorier, M. Enslie, de la Nouvelle-Orléans, se sont accumulés sur place, avec la même rapidité que les objets sur la table d'un prestidigitateur. Tout cela fait le plus grand honneur à notre population.

Quelques mots, maintenant, sur nos récoltes. Jamais, sous ce rapport, nous n'avons eu, devant nous, une plus belle perspective. Depuis plus d'une semaine, tous les champs ont été abandonnés, et tous les travailleurs sont sur les levées; mais la nature fait son œuvre toute seule, et la canne a fait beaucoup de progrès, pendant ces huit jours. Seulement, le plant a besoin d'être sarclé; quant aux souches, elles surpassent tout ce que l'on pouvait en attendre. Deux fortes ondées ont interrompu les travaux, mais on espère pouvoir recommencer, dès demain.

La Banque de Donaldsonvill s'est ouverte, cette semaine, et a commencé ses opérations. Elle a déjà démontré combien une institution de ce genre peut être utile à une communauté.

Quant à la tour de nos waterworks, elle a déjà atteint une grande hauteur

LA GIFLE.

DUEL EN TROIS ACTES.

ACTE Ier.

Un décor quelconque.—Deux monsieurs.—Une gifle vient de résonner.

1er Monsieur, *très pâle et une joue rouge.*—Je crois que vous venez de me donner une gifle....

2e Monsieur, *très ecsalté.*—Flanquer, monsieur, dites "flanquer une gifle".

1er Monsieur.—Flanquer, soit!.... Vous m'en rendrez raison, monsieur!

2e Monsieur.—A vos ordres, monsieur.

1er Monsieur.—Voici ma carte!

2e Monsieur.—Voici la mienne!

ACTE II.

Un salon de Cercle.—Quatre témoins.—Les deux témoins du gifé sont dans un angle de la pièce, ceux du gifeur dans l'angle opposé.

1er Témoin du gifé, *bas au second témoin.*—Vous savez ce que notre client nous a dit: il faut arranger l'affaire....

2e Témoin, *avec mépris.*—Oh! non, par exemple!.... nous ne pouvons encaisser une gifle, voyons!

1er Témoin du gifeur, *bas au second témoin.*—Nous avons pour client un rude poltron. Savez-vous ce qu'il m'a dit ce matin? Il est prêt à faire des excuses!.....

2e Témoin.—Jamais de la vie! Je n'ai pas encore été témoin et je ne saurai pas cette occasion-là! Je tiens à voir mon nom dans les journaux, non d'une bombarde!....

(Les quatre témoins se réunissent

1er Témoin du gifé, *solennel.*—Messieurs, je crois superflu de rappeler les faits qui nous valent l'honneur de conférer avec vous: notre ami, se considérant comme insulté, exige....

2e Témoin du gifeur, *furibond.*—Des excuses?.... Jamais!

1e Témoin du gifé.—Non, monsieur: le choix des armes.

1er Témoin du gifé, *doucement.*—N'oublions pas, messieurs, que nous nous sommes ici pour essayer de la conciliation.

2e Témoin du gifeur.—Parfaitement.... Un duel à mort!

2e Témoin du gifé.—Au canon!...

2e Témoin du gifeur.—A bout portant non d'une bouterille!

1er Témoin du gifé, *conciliant.*—Un pistolet, ne serait-ce pas suffisant?.... à cent mètres?....

1er Témoin du gifeur.—Comme vous voudrez. Mais faisons vite, s'il vous plaît. Je n'ai pas le temps de m'amuser, aujourd'hui.

2e Témoin du gifeur.—Alors, c'est au canon!

1er Témoin du gifé.—Mais non!.... Et l'honneur, avec son canon!

2e Témoin du gifeur.—Ah! permettez!.... si vous ne ressentiez pas l'injure, nous la ressentons, nous!

2e Témoin du gifé.—Mais puisque c'est vous qui avez donné la gifle!

2e Témoin du gifeur.—Justement; nous savons ce qu'elle vaut.

2e Témoin du gifé.—Si le canon ne vous va pas, je propose la hache d'abordage.

1er Témoin du gifeur.—Pourquoi pas la guillotine.... au doigt mouillé?... Allons, le pistolet à vingt pas, hein?.... Deux balles échangées.... et filons, n'est-ce pas? (*Avec mauvaise humeur.*) Je commence à avoir faim, moi!

Les trois autres témoins, *en chœur.*—Adopté!

ACTE III

Le Bois de Vincennes.—Les deux adversaires, boutonnés jusqu'au menton, s'observent à la dérobée.—Les quatre témoins, en cercle, tirent au sort le choix des pistolets.

Le Gifleur, *à part, avec inquiétude.*—Il doit être fort au pistolet, cet individu-là.... J'ai peut être en la main un peu leste!.....

Le Gifé, *à part, lamentablement.*—Il m'a flanqué.... c'est du mol!.... une gifle, hier.... Aujourd'hui, il va me tirer dessus comme sur un lapin.....

1er Témoin du gifé, *chargeant un pistolet.*—Sapristi! je me suis trompé... j'ai mis double charge de poudre.

2e Témoin du gifeur.—Ça ne fait rien: nous en serons quittes pour mettre deux balles..... Là! voilà mon pistolet chargé..... Où sont les capsules!....

2e Témoin du gifé, *tirant innocemment de sa poche une boîte en carton.*—Voilà!

2e Témoin du gifeur.—Quel est ce produit pharmaceutique!.... Des capsules à l'huile de ricin!.....

2e Témoin du gifé, *voulant reprendre la boîte.*—Il y a erreur.

2e Témoin du gifeur, *provocant.*—Est-ce une allusion, mônsieu?

2e Témoin du gifé, *impatienté.*—Une allusion à quoi?.... Au courage de votre client?.... (*Montrant du doigt le gifeur qui cisaille des dents.*) Il n'a pas besoin d'huile de ricin, allez!

2e Témoin du gifeur.—Une parelle insulte!..... Monsieur, vous êtes un drôle!

2e Témoin du gifé.—Et vous, un pataquès!

(Ils se battent à coups de poing. Les deux autres témoins viennent à la rescousse. C'est une mêlée générale. La lutte se prolonge, et les deux adversaires, ennuyés de se promener collitairement de long en large, se rapprochent.)

Le Gifleur, *un gifé, très poliment.*—Ce contre-temps est bien fâcheux!

Le Gifé, *non moins poli.*—Oh! rien ne presse.... à moins que vous n'ayez hâte de.... (*Il fait le geste de viser.*)

Le Gifleur. — Moi?.... pas du tout!.... (*après réflexion*) Au contraire!

Le Gifé.—C'est comme moi.

Le Gifleur, *avec empressement.*—Eh bien! mais, alors.... pourquoi ne battre?.... C'est ridicule!.... Deux pères de famille.... Car vous êtes père de famille?

Le Gifé.—Pas encore!..... mais j'espère bien le devenir..... quand je serai marié.

Le Gifleur.—C'est comme moi..... Aussi, je ne crois pas m'humilier en faisant que *j'ai été un peu vif.*

Le Gifé, *avec bonté.*—Ne parlons pas de ce petit incident.

Le Gifleur.—Si, si!.... je me suis conduit comme un brutal.

Le Gifé.—Permettez, c'est moi, au contraire, qui.....

Le Gifleur, *avec expansion.*—Vous êtes un brave homme!..... Vous m'aimez, vous!.... Et si vous vouliez me permettre.... (*avec hésitation*) de vous offrir à déjeuner.

Le Gifé.—J'allais vous le proposer.... Pourtant.... (*il s'arrête, pris d'un scrupule*) Et notre duel!

Le Gifleur.—Notre duel? (*Très grave.*) Savez vous ce que c'est qu'un duel, monsieur?

Le Gifé.—Dame! il me semble que c'est une opération qui consiste à faire battre les gens.

Le Gifleur, *montrant les témoins qui continuent de s'arracher réciproquement les cheveux avec fureur.*—Eh bien! est-ce qu'ils ne se battent pas, eux? (*Avec sérénité.*) L'honneur est vert sfait!.....

(Ils s'en vont bras dessus bras dessous.)

Michel Thibaud.

P. E. DUCROS Gérant. Téléphone 479

F. LAUDUMIEY,

No 175 RUE DU BAYOU,

Près Bienville.

Voitures, Tally-Hos, Surreys,

A toute heure de jour ou de la nuit.

Notre DÉPARTEMENT de FUNÉRAILLES est des plus complets, et les ordres confiés à nos soins seront exécutés sous la surveillance immédiate de M. P. E. DUCROS.

21 fév—1an

BRIANT—Décédée, mardi, 21 juin, 1892, à 8 h. 15 du matin, à l'âge de 70 ans BRIGITTE FOSELIER, veuve de Jacques P. Briant, native de St-Martinville, Louisiane. Les parents et amis de la famille, ainsi que ceux de son fils Lessaline P. Briant, de son gendre Oscar Robin et des Demoiselles Briant, Pauline, DeBlanc, Fournet et Cazenge sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 22 juin, 1892, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la résidence du gendre de la défunte, Oscar Robin, coin des rues Ste-Anne et Villeré.

ARNOULD.—Décédée, hier, à l'âge de 20 ans et 7 mois, Demoiselle HORTENSE CAMILLE ARNOULD, fille légitime de Stanislas Arnould et de Juliette Poirier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, coin St-Philippe et Trème.

Sun Insurance Office Royaume-Uni de Manchester, succ. des Etats-Unis. Bilan du 1 Janv. 21 Janv. 1892.—Funeral—Habiendo fallecido nuestro consejero DON JUAQUIN MANA, natural de Lerida, de 72 años de edad, se ruega á los miembros de esta Sociedad se sirvan reunirse en el local de costumbre, mañana Miércoles, del corriente, á las 3½ de la tarde, para acompañar su cadaver al cementerio.

Por orden de

DN JOSÉ VENTA, Presidente. J. C. FERNANDEZ, Secretario.

22 junio—1

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT,

199 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—1

AVIS.

Société Française du 14 Juillet.

Pour les privilèges à accorder aux divers nos missionnaires pour petits jeux et autres amusements, s'adresser à M. E. SÉNAC, 134 Conti.

22 juin—1

Perdu.

Un certain billet—pour la somme de Trois mille dollars, tiré et souscrit par feu Léon La Beille, à son propre ordre, et endossé par lui, daté du septième jour de mars, 1887, et fait payable un an après date, avec intérêt au taux de sept pour cent à partir de la date jusqu'à paiement, paraphé par Andrew Hero Jr, notaire public, et le même date, conformément à un acte hypothécaire passé le même jour par devant le dit notaire.

Le dit billet appartient au soussigné et le public est prévenu de ne pas le négocier.

17 juin—10 f A. GRAFFIGNA.

—SOURCES DE SLIDELL.—

PENSION FRANÇAISE

—TENUE PAR—

—GUILLAUME SABRIER.—

Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner la plus parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Bonne table, bons vins aux prix les plus modérés.

22 mai—mer et dim—1 mois

Mmes Godin et Martinet,

ROBES ET CONFECTIONS.

44 rue Bourbon.

Prix réduit pour les toilettes d'été.

15 mai—1 m dim et mer

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET BIENVILLE.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 720.

Eau de Vichy et de Seltz glacée.

Eau de Mimes de l'Endos	$2 00
Crème " " par boîte	1 50
Poudre " " "	1 50

3 sept—1 an Dim Mar Jeu

Temple Maçonnique.

Le Vendredi, 24 juin, jour de la Saint Jean Baptiste, la Fraternelle Maçonnique l'Etoile de la Louisiane, dédiera son nouveau Temple Maçonique, conformément aux cérémonies des rites anciens.

Le Grande Loge sera ouverte de 3 P. M. à 6 P. M., réception en l'honneur de la dédicace. Maîtres Maçons séjournant ici d'autres juridictions, sont fraternellement invités à être présents et à assister aux cérémonies. Les membres des loges locales, ainsi que les frères séjournant ici, peuvent obtenir des billets d'invitations qui seront nécessaires pour la réception, à l'office du Grand Secrétaire, chambre 20, Temple Maçonique, jusqu'au jeudi, 23 juin 1892.

Par ordre de

RICHARD LAMBERT, Grand Secrétaire.

19 juin—19 22 24

LEON GODCHAUX 81-85 CANAL ST NEW ORLEANS LA

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

VÊTEMENTS

—DE—

PRINTEMPS

SONT PRETS MAINTENANT

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $2.00 pour garçons.

1er déc 91—1 an dim mer ven

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal. Tous chemins

1er nov 90—1 an—dim mer ven

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er oct 91—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS

A TRANSFÉRÉ SES POLICES A LA

Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn.

Capital Comptant	$2.000.000 00
Réserve pour pertes non réglées	291.242 30
Réserve pour Réassurance	1.930.682 68
Net surplus	1.354.463 81
	$5.576.386 79

PERTES PAYÉES..... $29,027,788

WM. M. BAILEY, Gérant du Département de la Louisiane.

JULES TUYES,

Nommé Agent Résident sera toujours au No 3 rue Carondelet et il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

29 mai—1 an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. E. Lyman, Prés.—G. W. Cottell, Vice-Prés.—Chas. E. Hero, Sec.

1er 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ce qui fait les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Louis S. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

19 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous apprelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus en propo tion que nous le faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous sommes chargeons aussi de poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 132 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMoF

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé en	$1.000.000 00
Réserve pour les sinistres actuelles	1.161.023 47
Surplus net	1.045.761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2.045.761 24
Actif brut	5.066.784 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et dans des Polices sous le dépôt de cédrat. Un Dépôt spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous assurez plus de sécurité qu'avec celle d'une compagnie qui conque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie subsidiaire. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les seuls prix réduits garantis) s'adresser

JAMES PRÉVOST, Agent,

126 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

27 fév—1 an—dim

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

24 o 90—1 an—dim mar ven

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale

Capital payé $300,000 00

Actif, 1er janvier 1892 ..... 1,019,000 32

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.

18 juin—1 an

DENTISTES.

JOSE C. SIERRA,

DENTISTE,

162 rue North Rampart,

Coin Orléans.

14 mai—15f

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Odéon Sermont l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans la pratique de leur art, ou de dents artificielles.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

remplacer son bureau du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous intéresser le mon prix et vous faire enlever si Médaille instrument nouveau européens.

26 août—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système parfaitement mécanique à lames à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont été récemment en vedette et une pareille de son renommée.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

20 mai—

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD

& CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pirsl, Chickering, Knabe, Behmer, Sohr, Mehlig, Weber, Poznski, etc de la famille, Harmonies, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, Au Magasin et 127 Canal, Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par nouvelle entre mes.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies Prix: $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal (ou le Dépôt du Pont Espagnol

16 déc 91—1 an

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien

Ces pilules, dont le renommée est universelle, ne contiennent ni mercure ni substances toxiques. Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'